

Refonte du plan et des règlements d'urbanisme à Châteauguay : la Ville invite ses citoyens à un atelier de travail participatif

Châteauguay, le 23 janvier 2025 – Dans le but de moderniser sa réglementation, la Ville de Châteauguay entame une refonte complète de son plan et de ses règlements d'urbanisme. Dans le cadre de cette initiative, la Ville propose une démarche de participation publique à ses citoyennes et ses citoyens.

« Cette révision est essentielle pour répondre aux enjeux de demain, tout en intégrant les nouvelles pratiques en matière d'urbanisme et en mettant en priorité le développement durable. Il est primordial que les nouvelles orientations soient définies dans une perspective à long terme, tout en respectant les enjeux environnementaux. La participation des citoyens sera un facteur clé pour garantir que ces changements répondent à la fois aux besoins de notre communauté ainsi qu'aux défis associés à l'environnement », a souligné M. Éric Allard, maire de Châteauguay.

En continuité avec la planification stratégique 2023-2027 de la Ville, cette démarche permettra, entre autres, de moderniser les règlements d'urbanisme en intégrant les nouvelles normes environnementales, les besoins en développement durable ainsi que les priorités collectives. Cette refonte s'inscrit également dans un contexte plus large, puisque celle-ci tiendra compte du nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Roussillon ainsi que des recommandations issues du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal.

Participation citoyenne

Un atelier de travail participatif se tiendra le mercredi 5 février 2025, à 19 h, au Centre 55+ de Châteauguay. La Ville encourage les Châteauguaises et les Châteauguois à participer à cette démarche afin de partager leur vision et leurs idées, ce qui permettra l'élaboration d'un plan d'urbanisme qui soit à la fois durable, inclusif, respectueux de l'environnement ainsi qu'aligné sur les besoins des citoyens.

Les conclusions de cette consultation seront prises en compte et analysées au courant de l'année 2025. Une assemblée publique de consultation aura lieu par la suite en 2026 durant laquelle le plan et les règlements révisés seront présentés à la population et soumis à leurs commentaires.

Pour obtenir plus d'information et pour vous inscrire à l'atelier de travail participatif, visitez le site Web de la Ville de Châteauguay à l'adresse suivante : ville.chateauguay.qc.ca/participation-citoyenne.